

Jean CHANUT et Jessy GAILLARD
Notaires associés
BP 80005
20 Place Léopold Ollier
07140 LES VANS

Suivant acte reçu par Me Jessy GAILLARD, notaire associé à 07140 LES VANS, 20 Place Léopold Ollier, le 15 avril 2026 enregistré au S.P.F.E ARDECHE le 22 avril 2026 volume 2026 N 00528, il a été cédé par la Sté dénommée « **SARL BEER** » S.A. R.L. au capital de 45.734,71 € siège social à UZER (Ardèche) rue nationale SIREN 421305087 RCS AUBENAS, au profit de la Sté dénommée « **LA FLEUR DE THYM** » S.A.R.L. (sté à associé unique) au capital de 500,00 € siège social à JOYEUSE (Ardèche) 839 A chemin des Escouls SIREN 929949774 RCS AUBENAS, un fonds de commerce de **BAR, HOTEL, RESTAURANT, LICENCE IV, connu sous le nom de « LA CHATAIGNERAIE »** situé et exploité à UZER (Ardèche) 20 route d'Alès, pour l'exploitation duquel le cédant est immatriculé au RCS d'AUBENAS sous le n° 421 305 087 SIRET n° 421 305 087 00023, moyennant le prix **110.000,00 €** s'appliquant aux éléments incorporels pour 51.595,00 € et aux éléments corporels pour 58.405,00 €.

Propriété-jouissance du FONDS vendu à compter du 15 avril 2026.
Les oppositions devront être faite par Huissier ou par lettre recommandée avec AR, en l'office notarial de Me GAILLARD notaire susnommé où domicile est élu à cet effet, dans les DIX (10) jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L 141-12 du Code de Commerce.
L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A. C.C. a été ordonnée en temps utile.
Pour avis,
Le Notaire.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16 avril 2021, Monsieur Michel Jean André BADOL, en son vivant retraité, demeurant à BOZAS (07410) chemin 75 chemin de Sapet. Né à BOZAS (07410), le 7 mars 1948.

Célibataire.
Ayant conclu avec Madame Josette Juliette GUILLON un pacte civil de solidarité sous le régime de la séparation de biens, suivant contrat reçu par Maître Sébastien CASERIO, notaire à TOURNON-SUR-RHONE, le 16 avril 2021. Contrat non modifié depuis lors.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à BOZAS (07410) le 1er décembre 2025.

A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sébastien CASERIO, Notaire Associé de la société dénommée « Sébastien CASERIO et Christophe BUFFIERE, Notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial » à TOURNON SUR RHONE, 61 avenue Maréchal Foch, le 13 avril 2026.

Il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sébastien CASERIO, Notaire à TOURNON SUR RHONE 61 Avenue Maréchal Foch, référence CRPCEN : 07038, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de PRIVAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte authentique en date du 13 avril 2026 à Montélimar, enregistré le 17 avril 2026 au SIE - Drôme - dossier 202600015137 référence 2604P012026N00776 **LE COMPTOIR SETOIS SAS**, sise Lieudit L'Enclos, 26290 Donzère, immatriculé au greffe de Romans sous le numéro 391 155 348.

A cédé à : **BRISAC LOISIRS SARL** au capital de 1000 euros, sise 13 avenue de la Gare, 07120 Ruoms, immatriculée au greffe d'Aubenas sous le numéro 101 735 116.

Moyennant le prix de 140000 euros son fonds de commerce de Boutique de loisirs, souvenirs, sport, habillement, cadeaux, épicerie fine, minéraux, exploité 13 avenue de la Gare, 07120 Ruoms.

Entrée en jouissance au 13 avril 2026.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité et la correspondance en l'Office de Maître Benoit FAUCHATRE et Céline FLORIN - 33 Chemin du Cros - 07200 VIVIERS.

Etude de Maîtres François GIRAUD, Olivier COURTES-LAPEYRAT et Anthelme CRESCINI, Notaires associés à ANNONAY (Ardèche), 63, Av. de l'Europe.

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Anthelme CRESCINI, notaire à ANNONAY, 63, Avenue de l'Europe, le 17 avril 2026, a été constituée la société civile immobilière suivante :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Dénomination : **AUCLAIR ENVIRONNEMENT**

Siège : TALENCIEUX (07340), 115 impasse des Fonts
Durée : 99 ans
Capital social : 2 000,00 €. Apports en numéraire.

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérant : M. David AUCLAIR, 115 impasse des Fonts, 07340 TALENCIEUX.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au RCS d'AUBENAS.

Pour avis
Le notaire.

DSIT FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 100 euros
Siège social : 420 LES TRAVERSES PARC D'ACTIVITES DU VINOBRE, 07200 LACHAPELLE SOUS AUBENAS 893 504 613 RCS AUBENAS

Suivant délibération en date du 15/04/2026, l'AGE des associés de la SAS DSIT FRANCE a décidé de transférer le siège social du 420 LES TRAVERSES, PARC D'ACTIVITES DU VINOBRE, 07200 LACHAPELLE SOUS AUBENAS au 425 CHEMIN DES TRAVERSES, ZA DU VINOBRE, 07200 LACHAPELLE SOUS AUBENAS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Présidente



SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3, L.143-7-2 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

APPEL À CANDIDATURES

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, substitution ou échange tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

AS 07 26 0115 01 : superficie totale : 7 ha 44 a 04 ca dont 3 ha 69 a 10 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : SAINT-FELICIEEN (7 ha 44 a 04 ca) - 'RAILLON' : AM-3-4 - '0670 RTE DES GAILLARDS' : AN-516 - 'LES GAILLARDS' : AN-338-362-363-371-377-379-380-384-392-395-396-398-399-401-402-403-404-515-517-581. Zonage : N, A. Occupation : Occupée pour partie

AS 07 26 0114 01 : superficie totale : 41 ha 76 a 17 ca dont 6 ha 93 a 70 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : FREYSENNET (41 ha 76 a 17 ca) - 'BOUCHET' : B-71-72-73-74-81-84-85-144-179-191-195 - 'VERDUS' : B-86-100-103. Zonage : RNU. Occupation : Libre

AS 07 26 0126 01 : superficie totale : 5 ha 25 a 94 ca dont 2 ha 13 a 20 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Dépendance et Habitation. Parcellaire : SAINT-FELICIEEN (5 ha 25 a 94 ca) - '0505 RTE DE GIRENTON' : AH-285 - 'CROSDE SALAUSE' : AH-147-152-153-154-156 - 'GRANGE DE BRINENAS' : AH-212-214-215-282 - 'BRINENAS' : AL-85-86-89-92. Zonage : N, A. Occupation : Libre

AS 07 26 0134 01 : superficie totale : 33 a 30 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Non. Parcellaire : ANDANCE (33 a 30 ca) - 'LES BRUYERES' : C-1042. Zonage : A. Occupation : Occupée

AS 07 26 0133 01 : superficie totale : 24 a 15 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : SAINT-ANDRE-LACHAMP (24 a 15 ca) - 'LE SERRERIE' : C-633-640. Zonage : A, U. Occupation : Libre

AS 07 26 0131 01 : superficie totale : 28 a 20 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation. Parcellaire : SAINT-CIERGE-LA-SERRE (28 a 20 ca) - 'CHAZALON' : D-11-12-476. Zonage : RNU. Occupation : Libre

AS 07 26 0135 01 : superficie totale : 89 a 21 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : SAINT-JEAN-ROURE (89 a 21 ca) - '0730 CHE DE TRUCHET' : B-776 - 'TRUCHET' : B-298-777-807-808-811-812. Zonage : RNU. Occupation : Libre

AS 07 26 0132 01 : superficie totale : 32 a 51 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : SAINT-LAURENT-DU-PAPE (32 a 51 ca) - 'BARLET' : D-714-715-2214-2221-2223. Zonage : A. Occupation : Libre

Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 15/05/2026 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer https://www.safer-aura.fr, soit par mail à direction07@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, Le Moulin du Seigneur BP 142 07001 PRIVAS - Tél. 04 75 66 74 50 ou auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON.
CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS.

POUR VOS ANNONCES LÉGALES On s'occupe de tout !

Connaissez-vous les **SERVICES PLUS** du journal ?

- ✓ Attestation de parution immédiate par mail
- ✓ Relecture attentive de vos annonces avant parution
- ✓ Modèles d'annonces à votre disposition
- ✓ Devis sur simple demande

T. 04 75 64 90 20 - 06 09 88 11 33

legales@avenir-ardeche.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT 2026

Mon abonnement

OUI, je m'abonne 1 an à

L'AVENIR AGRICOLE DE L'ARDÈCHE

(et son supplément Terroirs Auvergne-Rhône-Alpes)

pour **144 €**



OUI, je m'abonne 1 an à L'AVENIR AGRICOLE DE L'ARDÈCHE + 1 REVUE DE MON CHOIX

(et son supplément Terroirs Auvergne-Rhône-Alpes)

pour **144 € +** prix différent en fonction de la revue, voir ci-dessous

REUSSIR Lait Mieux prévenir les boiteries 72 € au lieu de 132 €	REUSSIR Bovins Cours de naissance sur les vaches 72 € au lieu de 132 €	la chèvre Cultiver son autonomie alimentaire 63 € au lieu de 102 €	REUSSIR Pâtre Réussir la reproduction des laitières 64 € au lieu de 108 €	REUSSIR Volaille Prévenir le picage 72 € au lieu de 132 €	REUSSIR Fruits & légumes Tomate : tirer parti de la segmentation 72 € au lieu de 132 €	REUSSIR Vigne Taille : les bonnes règles du terrain 72 € au lieu de 132 €	REUSSIR Céréales Faire face aux échaudages de tréfilerie 72 € au lieu de 132 €	REUSSIR Porcs L'A, entre promesse et réalité 72 € au lieu de 132 €
--	---	---	--	--	---	--	---	---

Mes coordonnées

Nom - Prénom : _____

Lieu-dit : _____

CP : _____ Commune : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Mode de paiement

Chèque (à l'ordre de l'Avenir Agricole de l'Ardèche)

Je souhaite une facture

Fait le _____
à _____
Signature _____

Coupon à retourner accompagner du règlement à l'Avenir Agricole de l'Ardèche 4 avenue de l'Europe Unie - BP 139 - 07001 Privas

Conformément à la loi « Informatique et liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

Afin de mieux vous connaître et de mieux répondre à vos attentes, merci de renseigner le questionnaire suivant :

Date de naissance : _____

Superficie exploitée : _____

VOS ACTIVITÉS

- Bovins laitnb
- Réf. laitièresl
- Bovins viandenb
- Ovinsnb
- Caprinsnb
- Aviculturenb
- Céréalesha
- Vergersha
- Maralchageha
- Vignesha

AUTRES ACTIVITÉS (préciser) :

Où vous êtes vous procuré ce bulletin d'abonnement (journal) ?

Gamm vert (précisez la commune)

Village de producteur (précisez la commune)

Autre _____



Hebdomadaire d'information générale et rurale édité par la Sepada (Société d'édition et de publication agricole de l'Ardèche) • SARL au capital social de 20 000 € créée en 1965 pour une durée de 99 années. RC 65 B 23. Siège social et bureaux : 4, avenue de l'Europe-Unie - BP 139 - 07001 Privas Cedex. Tél. : 04 75 64 90 20 - redaction@avenir-ardeche.fr • Directrice de la publication-gérante : Christel Cesana • Principaux associés FDSEA - Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes - Groupama Méditerranée.

Commission paritaire n° 1029T86550 N°ISSN : 0998-0210 - Habilité à publier les annonces légales. legales@avenir-ardeche.fr Dépôt légal à parution.
Abonnement 1 an - Journal seul : 144 € (vente au n° : 2,80 €) Prix des revues couplé avec le journal: Réussir La chèvre : 63 € ; Réussir Lait : 72 € ; Réussir Grandes Cultures : 72 € ; Réussir Bovins viande : 72 € ; Réussir Vignes : 72 € ; Réussir Fruits & Légumes : 72 € ; Réussir Pâtre : 64 € ; Réussir Volailles : 72 € ; Réussir Porcs : 72 €

Publicité locale : Agri Rhône-Alpes Bourgogne - Agrapole - 23, rue Baldassini - Lyon 69364 Cedex 07 - Tél. : 04 72 72 49 07
Publicité nationale : Réussir - 4-14 rue Ferrus CS 41442 - 75683 Paris Cedex 14 - Tél. : 01 49 84 03 30 - pub@reussir.fr
Imprimerie : 1, rue Pierre Charpy - 59440 Avesnes-sur-Helpe - France/Norvège - Taux de fibres recyclées minimum 60% - Certification : Papier produit à partir de fibres IFCGD (Issues de Forêts Certifiées Gérées Durablement)- Ptot : 0,022 kg/tonne

